

# Le Geneviévois

Février 2017  
Volume 12, no 2

Bonne semaine de relâche!

**Nouveauté**

**À LA BIBLIOTHÈQUE  
CLUB VIDÉO**

À lire à la page 6

**Important  
Message**

**À lire à la page 3 concernant  
le déneigement**

**fadoq**



**Dîner de cabane à sucre  
Le 3 avril**

Plus d'informations à la page 9

*Production : municipalité de Sainte-Genève-de-Batiscan*

*Information : Sylvie Baril : 418-362-2078 courriel : sylviebaril@stegeneviee.ca*

*Site Internet : www.stegeneviee.ca*

*Prochaine parution : 23 mars*

*Date de tombée : 20 mars*



## MESSAGE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE



Chers concitoyens,  
Chères concitoyennes,

Le mois de février fut riche en accumulation de neige ce qui fait le bonheur des amateurs de sport d'hiver mais qui implique toute une logistique de voirie et fait souffrir la machinerie et fatiguer les hommes. Le redoux actuel implique tout autant de travail afin de dégager l'eau des routes et remplir les premiers nids de poules 2017.

Une nouvelle phase de travaux majeurs aura lieu en 2017 dans notre municipalité. Notre admissibilité au programme FEPTU a été annoncée le 27 janvier dernier et c'est près de 5.2 millions de dollars d'aide financière qui est disponible pour la réfection de conduite d'eau potable et le remplacement de notre réservoir d'eau potable, lequel est désuet mais surtout trop petit pour faire face aux besoins actuels et projetés. Certains travaux en chantier devraient débuter dès le moins de juin prochain.

Au cours des derniers mois nous avons élaboré, en compagnie d'organismes locaux, l'actualisation de notre politique familiale toujours sous les thèmes loisir et culture, vie communautaire, sécurité, habitation et transport. Pour le plan d'action 2017-2019 ce sont 40 actions qui ont été définies comme porteuses pour notre communauté. Le compte rendu de ce document sera rendu public au cours des prochaines semaines.

En terminant, la municipalité a maintenant sa page Facebook à voir sur [Municipalité de Sainte-Geneviève de Batiscan](#) pour voir des communications ponctuelles pouvant intéresser les citoyens et recevoir des informations de ce qui se passe dans notre communauté.

Christian Gendron, maire

François Hénault, dir. général



## Conseil Municipal

## RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DE JANVIER 2017

- ✓ Mandat à GéniCité pour plans et devis ainsi que la surveillance des travaux de remplacement des conduites d'eau potable sur diverses rues.
- ✓ Approbation du budget 2017 de l'OMH au coût de 5 787\$.
- ✓ Adjudication d'une émission d'obligation pour le renouvellement d'emprunt des règlements no 321 et 391 à Financière Banque Nationale inc.
- ✓ Autorisation au directeur général et au maire pour vendre à l'encan le camion citerne
- ✓ Avis de motion pour l'adoption d'un règlement concernant les taux des taxes et des tarifs pour 2017.
- ✓ Avis de motion pour l'adoption d'un règlement d'emprunt concernant le remplacement de conduites d'aqueduc rangs Rivière-à-Veillet, Village Jacob et Nord.
- ✓ Avis de motion pour l'adoption d'un règlement sur le traitement des élus municipaux.

### Séance d'ajournement du 10 janvier

- ✓ Modalités de remboursement pour les règlements d'emprunt no 321 et 391.

## MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Christian Gendron, maire	418-362-3143
Marie-Claude Samuel :	418-362-2223
Denis Langlois :	418-362-3354
Jocelyne Bronsard :	418-362-2570
Réjean Marchand :	418-362-3248
Normand Charest :	418-362-2978
Gilles Mathon :	418-362-2259

## SERVICES MUNICIPAUX

Bureau municipal :	418-362-2078 (2250)
Bibliothèque :	418-362-2078 (2256)
Chef pompier :	418-362-2863
Adjoint :	418-362-1321
Urbanisme :	819-840-0704 poste 2212 ou 2204
Sûreté du Québec :	418-325-2272

## PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi le 6 mars  
20 h00



### Garde d'enfants

Marianne Brouillette	418-362-3147
Jade Chalifour Allard	418-362-3115
Eve-Marie Lauture	418-362-1385
Félix Lavoie Marchand	418-362-3141
Justine Meunier	418-362-2212
Henri Frigon	418-362-2190
Mélissa Meunier	418-362-2212
Sabrina Savoie	819-690-0650
Ryan Hamel	418-362-0514
Megan Dubois	418-362-3119
Sarah-Eve Dufour	418-362-0398
Priscille Brouillette	418-362-3147
Félix Despins	418-362-3026
Mathyce Gauthier	418-362-2687

N.B. Si vous désirez ajouter ou enlever votre nom, communiquez au 418-362-2078 poste 2250.



### À louer

L'Office municipale d'habitation (OMH) offre deux loyers 3 ½ pour personnes retraitées ou pré-retraitées (55 ans et plus). Le coût mensuel est de 25% des revenus.

Pour vérifier votre admissibilité ou demander des informations supplémentaires, communiquez avec Mme Jocelyne Bronsard, présidente 418-362-2570 ou M. Laurier Mongrain, directeur au 418-362-2089.



### ACTIVITÉS AQUATIQUES PISCINE DE L'ÉCOLE SEC. LE TREMPLIN

PROGRAMMATION HIVER/PRINTEMPS 2017  
Le mercredi, du 18 janvier au 10 mai 2017



#### \*NOUVEL HORAIRE BAIN LIBRE\*

MERCREDI :	18H30 À 19H45	(bain familial)
	19H45 À 20H30	(entraînement en longueur)

Admission: ⇨ 3,00 \$/enfant (0-17 ans)  
⇨ 4,00 \$/adulte (18 ans et +)

\* Bonnet de bain obligatoire \*

#### COURS DE NATATION POUR ENFANTS ÉGALEMENT OFFERTS

Programme Croix-Rouge natation junior (6 ans et plus)  
Prochaine session printemps 2017

Pour informations,

communiquez avec Danie Crête au numéro (418) 328-3330

BONNE SESSION À TOUS

### CHASSE-NEIGE ET BACS ROULANTS

Pendant la période hivernale, veuillez déposer vos bacs roulants à l'intérieur du banc de neige pour éviter que nous accrochions votre bac avec le chasse-neige et que nous déneigions pleine largeur du chemin. La municipalité n'est pas responsable du bris de votre bac s'il est placé en dehors des balises.

MERCI !

# DÉNEIGEMENT

Il est **interdit** de jeter ou de déposer sur les trottoirs, les rues et les terrains publics de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé.

Quiconque contrevient au règlement commet une infraction et est passible d'une amende **minimale de 125\$** pour une première infraction.



## 1er versement

## 23 mars

## Élection 2017

# LE MUNICIPAL à ma portée

VOUS CONNAISSEZ DES FEMMES, DES HOMMES, DES JEUNES, QUI ONT TOUT CE QU'IL FAUT POUR SE PRÉSENTER AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES?

POURQUOI PAS VOUS?  
PENSEZ-Y!



**AVIS PUBLIC**

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

AVIS est, par les présentes, donné par M. François Hénault, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan que :

Le demandeur est propriétaire du lot 72-36, situé au 6 rue Jean-Germain à Sainte-Geneviève-de-Batiscan. Matricule : 9355-54-8721

La nature de la dérogation vise à régulariser l'implantation d'une piscine creusée déjà érigée avec une autorisation municipale ne respectant pas la norme minimale de 1.5 mètre de la ligne arrière tel que prescrit par l'article 12.2 du règlement de zonage 310-19-01-09, qui stipule que l'implantation d'une piscine doit respecter les normes relatives à la localisation des bâtiments accessoires édictées aux articles 7.7 à 7.9 du règlement de zonage.

Dérogation demandée : 1.06 mètre Norme du règlement = 1.5 mètre Zone de la propriété : 110-R

Le Conseil municipal entendra toute personne intéressée relativement à cette demande lors de la prochaine session régulière du Conseil de la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan.

Lundi le 6 mars 2017, à 20 heures

Au Bureau municipal

30 rue Saint-Charles,

Sainte-Geneviève-de-Batiscan

DONNÉ à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, ce dix-septième jour du mois de février 2017 (17 février 2017).

**François Hénault**

**AVIS PUBLIC  
DE PROMULGATION**

Est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité que :

Lors de la séance régulière du conseil de la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan tenue le 6 février 2017 au Bureau municipal, le règlement suivant a été adopté :

Règlement numéro 395-06-02-17 pour fixer les taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2017 et les conditions de leurs perceptions.

Le règlement est déposé au bureau du soussigné où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture.

Donné à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, le 9 février 2017

François Hénault

Directeur général et secrétaire trésorier

**AVIS PUBLIC  
DE PROMULGATION**

Est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité que :

Lors de la séance régulière du conseil de la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan tenue le 6 février 2017 au Bureau municipal, le règlement suivant a été adopté :

Règlement numéro 396-06-02-17 concernant le traitement des élus municipaux.

Le règlement est déposé au bureau du soussigné où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture.

Donné à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, le 9 février 2017

François Hénault

Directeur général et secrétaire trésorier



### Réduisez votre consommation d'eau

#### Un coup de main pour économiser l'eau potable

Le programme Produits économiseurs d'eau et d'énergie homologués WaterSense® vous aidera à réduire le volume d'eau distribué par le réseau d'aqueduc municipal!

En installant des pommes de douche et des aérateurs de robinet limiteurs de débit homologués WaterSense, vous réduirez votre consommation d'eau et ferez des économies sur votre facture d'électricité.

Nous vous offrons la possibilité d'un choix de trois trousse concernant une pomme de douche, un aérateur, ruban de téflon ainsi qu'un sablier de couche.

Trousse avec pomme de douche à massage  
Prix : 6.90\$ (plus taxes)



Trousse avec pomme de douche à effet de pluie  
Prix : 7,00\$ (plus taxes)

Pour obtenir votre trousse, vous n'avez qu'à communiquer avec Sylvie Baril au Bureau municipal au 418-362-2078 poste 2250.

Trousse avec pomme de douche téléphone  
Prix : 10,00\$ (plus taxes)



PROGRAMME D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE  
[peep.reseau-environnement.com](http://peep.reseau-environnement.com)



*Randonnée  
aux flambeaux  
(Hommage à Luc)*

*Encore un succès remarquable, environ 170 participants. Cette belle activité hivernale permet de souder les liens de notre communauté.*

*Merci à l'ensemble des bénévoles qui ont été les artisans de cette activité ainsi qu'à tous les participants.*



# Bibliothèque

## UN NOUVEAU CLUB VIDÉO À STE-GENEVIÈVE

Un nouveau club vidéo s'installe à Ste-Geneviève. En effet, depuis quelque temps la bibliothèque offre l'opportunité aux résidents de se procurer des télééries complètes qui connaissent ou ont connu un grand succès.

### Actuellement disponible

Prenez les devants sur la présentation télé : LE TRÔNE DE FER SAISON 1 À 5



APOCALYPSE, UN GRAND DOCUMENTAIRE SUR LA 2<sup>e</sup> GUERRE MONDIALE

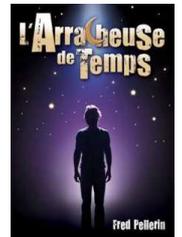


REVOYEZ UN CLASSIQUE : LA TÉLÉSÉRIE COMPLÈTE DE SIX PIEDS SOUS TERRE SAISON 1 À 5

LA TÉLÉSÉRIE COMPLÈTE DE APPARENCES



PLUSIEURS SPECTACLES



### NOUVEAUTÉS

Le saut de l'ange  
Lisa Gardner

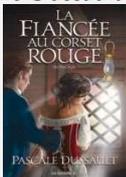


14<sup>e</sup> Pêché Mortel  
James Patterson



Sur les berges du Richelieu/Jean-Pierre Charland

La fiancée au corset rouge  
Pascale Dussault



Ainsi fleurit le mal  
Julia Heaberlin



### DOCUMENTAIRE/ADULTE

En as-tu vraiment besoin?  
Pierre Yves Mcsween

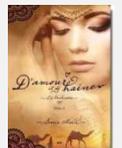


T.1 Quand tout bascule



D'amour et de haine  
Sonia Alain

T.2 La trahison



### JEUNE



Billy Stuart

T. Les Zintrépides

Veuillez prendre note que depuis le 1<sup>er</sup> février, la bibliothèque a effectué une modification aux frais de retard liés au retour des livres par les abonnés. Ainsi, les amendes dues au retard de livre sont maintenant passées de 0,03\$ à 0,05\$ par jour.

Le conseil municipal, par résolution, a procédé à cet ajustement. La hausse des frais de retard a pris effet le 1<sup>er</sup> février. La bibliothèque a procédé à ces ajustements suite à la disparition du sous noir de notre économie. Cette hausse était devenue nécessaire depuis déjà quelque temps. Sachez que cette modification n'affecte en rien les autres articles du règlement. Ainsi, vous bénéficiez toujours des 6 jours de grâce avant d'être facturé.



# L'environnement

*j'y crois, j'agis*



## 6

### CONSEILS PRATIQUES

*Pour une gestion efficace des matières recyclables*

1. **Pliez vos boîtes de carton**  
Cela maximise l'espace dans votre bac de récupération.
2. **Rincez les contenants**  
Cela évite de contaminer les autres matières et réduit les mauvaises odeurs dans votre bac et au centre du tri.
3. **Regroupez tous les sacs de plastique dans un même sac et attachez-le**  
Cela empêche qu'ils ne partent au vent, mais aussi qu'ils n'obstruent les équipements de tri mécanique.
4. **Videz les publi-sacs**  
Le fait de retirer les circulaires et autres prospectus en papier des sacs en plastique facilite les opérations au centre de tri. Faites de même avec les emballages de plastique qui recouvrent certaines boîtes de carton.
5. **Laissez les bouchons et les couvercles sur les contenants**  
Nos équipements de tri se chargeront de les percer mécaniquement.
6. **Déposez vos matières recyclables pêle-mêle dans votre bac de récupération**  
Vous n'avez aucun tri à effectuer.

## Saviez-vous que

Le recyclage ou la valorisation des matières résiduelles c'est payant pour la communauté. Pour l'année passée c'est une somme de 11 262\$ que nous avons reçu de la Régie des Matières résiduelles de la Mauricie. Cette somme permet entre autre de ne pas augmenter la tarification associée à la collecte des ordures.

## Le jour de la collecte consignes à suivre

- Placez votre bac en bordure de rue, de façon à ce qu'il soit bien visible.
- Gardez le couvercle de votre bac fermé pour prévenir la dispersion des matières aux quatre vents et l'accumulation de pluie et de neige.
- Laissez un espace clair (au moins un pied) entre chaque bac.

# Défi Santé

## Le Défi Santé, c'est quoi?

C'est poser des gestes simples pour atteindre 3 objectifs pendant 6 semaines, du 31 mars au 11 mai... et continuer toute l'année!

Inscrivez-vous [www.defisante.ca](http://www.defisante.ca)



**Objectif 5**  
Manger au moins 5 portions de fruits et légumes par jour.



**Objectif 30**  
Bouger au moins 30 minutes par jour. Et pour les jeunes, c'est au moins 60!



**Objectif équilibre**  
Prendre au moins une pause par jour.



## Société historique

### NOTRE CALVAIRE (suite du Geneviévois d'octobre 2016)

L'installation du calvaire de la Rivière-à-Veillet à l'arrière de l'église remonte à 2006. Il en est à sa cinquième localisation. La première implantation remonte à 1827 dans la rue de la Petite Pointe. Il fait alors partie d'un chemin de quatorze croix ou stations dont la douzième présente le Christ en croix protégé par un édicule comme nous le voyons aujourd'hui.

En 1857, la deuxième localisation est plus complexe puisqu'on retire le Christ en croix de son abri pour le placer dans l'église bâtie en 1755. Selon la tradition orale, vers 1875, un groupe de gens de la Rivière-à-Veillet transportent l'édicule de la Petite Pointe et l'installent sur le terrain de la Famille Baril. En 1870, les paroissiens procèdent à la construction d'une nouvelle église et démolissent celle de 1755 devenue vétuste et trop petite. C'est lors de la démolition de la vieille église que le Christ en croix aurait été donné aux habitants de la Rivière-à-Veillet qui le replaceront dans l'édicule qu'ils ont amené de la Petite Pointe. Avec cette troisième localisation, le calvaire retrouve le cachet original de 1827 qu'il conservera jusqu'à nos jours.

À la Rivière-à-Veillet, il connaîtra une quatrième localisation : en 1984, il sera déplacé et réinstallé sur une courte distance pour permettre le redressement et l'élargissement de la route.

Durant au moins 125 ans, les gens du rang en assureront la conservation. Ils l'entretiendront collectivement en fournissant argent, matériaux et travail en corvée.

Jusque vers les années 1960, le caractère religieux rattaché à ce monument avait certainement contribué à sa conservation. L'éducation religieuse reçue avait même suscité la pratique de certaines cérémonies religieuses sur le site du calvaire. Je me souviens avoir participé aux prières du soir et aux cérémonies du mois de Marie (mai). Au début de la soirée, les gens du rang et même ceux du Village Jacob se retrouvaient d'abord pour prier. Mais aussitôt les prières faites, pas toujours avec ferveur, la soirée se transformait souvent en réunions de familles : les jeunes s'amusaient à la balle et s'inventaient des jeux, les adultes discutaient du quotidien : mode, famille, santé, semences, politique...

On nous avait appris à faire un signe de croix, à réciter une courte invocation en passant devant le calvaire; les hommes soulevaient leur chapeau ou leur casquette en signe de respect. Le calvaire faisait tout simplement partie du décor et de la vie des gens du rang depuis toujours!

Bernard Rivard se souvient bien d'avoir participé avec son frère Jean-Marie et quelques autres à des travaux majeurs effectués en corvée vers les années 1945. On avait recouvert le toit en bardeaux d'asphalte, remplacé des poutres, refait le plancher; le Christ sur sa croix avait été placé dans la remise d'une grange et avait été repeint par Yvette Rivard. Le garagiste Léo Rivard, parce que son père était né à la Rivière-à-Veillet, avait tenu à participer en façonnant l'aiguille placée au sommet du toit de l'édicule. À l'endos de la base de son œuvre il a gravé au couteau ses initiales :LR et la date. Ce détail peut paraître superflu mais il pourrait être utile à un chercheur qui le découvrirait lors de travaux futurs.

Au fil du temps, le sentiment religieux s'est passablement émoussé mais le calvaire a résisté au temps et au changement de mentalité. Avec le temps, on lui reconnaît désormais une valeur historique indéniable.





## Club Ste-Geneviève-de-Batiscan

Notre dîner de la St-Valentin a été une réussite à tous points de vue. Quelle belle journée passée en agréable compagnie avec 43 membres présents.

Félicitations à Nicole Rivard et Marcel Frigon pour l'élection du valentin et de la valentine 2017.

Vous voulez joindre l'équipe du conseil d'administration pour un mandat de deux ans, alors venez dîner à notre assemblée générale annuelle qui aura lieu le 11 avril prochain. Coût du repas « Gratuit ». Ce sera le moment de vous faire élire à titre d'administrateur(trice), trois personnes sont en élection cette année.



Dîner à la Cabane à sucre Boisvert, lundi le 3 avril 2017 au coût de 19,00 \$. Donnez votre nom à Jocelyne Bronsard au 418-362-2570 ou Normande Cossette au 418-362-2007 ou Johanne Leclerc au 418-362-3405.

**CORRECTION** au calendrier des activités 2016-2017 : Le dîner de la Fête des Pères et des Mères aura lieu le **dimanche 11 juin 2017 à 11 h 30 à la salle communautaire** au lieu du mardi 16 mai 2017. Une belle rencontre pour nos aînés, nos doyens et doyennes de la Fadoq. Plus de détails à venir dans les prochaines chroniques du Geneviévois. N'oubliez pas d'inscrire cette date à votre agenda ou votre calendrier. Cette rencontre se veut familiale et non seulement pour la Fadoq mais tous les papas, mamans, grands papas et grands mamans de notre paroisse. Tous seront les bienvenus.

**« Chaque jour, faites quelque chose qui vous rend heureux,  
jusqu'à ce que cela devienne une habitude »**

Normande Cossette  
Présidente

## SUDOKU

	1		2		5			
							9	6
	7							
		8		6			3	
	2			4		1		
		6	5					
		9						
			1			2		

4		6	7				5	
					8		6	
		8		5		1		2
9			1		5		8	
		7		9		5		
	5		8		4			3
7		4		1		8		
	8		9					
	6				7	2		5



Transport  
ADAPTÉ & COLLECTIF  
des Chenaux

**Transport Adapté et Collectif des Chenaux**  
(Anciennement CTAFCM)

Nous offrons nos services pour :  
Travail, étude, rendez-vous médical et autres

3 \$ du déplacement à l'intérieur et/ou à l'extérieur de la MRC

INFORMATIONS :

**RÉSERVATION 24 HEURES À L'AVANCE**

Téléphoner nous pour connaître nos horaires au 819-840-0968 poste 1



**Service d'impôt au CAB des Riverains**

**Rappel**

Le Centre d'action bénévole des Riverains tient à rappeler aux personnes à faible revenu des municipalités de Ste-Geneviève, Batiscan, Champlain, St-Prosper et Ste-Anne-de-la-Pérade que le service d'impôt est disponible du mardi au vendredi, et ce, du 14 février au 14 avril inclusivement. Pour vous prévaloir du service et connaître les critères d'admissibilité, veuillez nous téléphoner au **418 325-3100**. Prendre note qu'une contribution de 5,00 \$ est demandée pour les frais d'impression.

Isabelle Deschênes, agente administrative et des services

Responsable du service d'impôt bénévole



**ATELIERS**  
**Musclez vos méninges**

Vous êtes une personne de 55 ans et plus sans problème cognitif : Les ateliers musclez vos méninges s'adressent à vous!

« Musclez vos méninges » est un programme de groupe visant à renseigner au sujet du vieillissement intellectuel normal, à augmenter le sentiment de contrôle à l'égard du vieillissement, à enseigner des trucs concrets pour améliorer le rendement de sa mémoire et à stimuler les facultés intellectuelles, par l'expérimentation et le jeu. Le programme a été instauré par madame Manon Parisien, ergothérapeute, au CSSS Cavendish de Montréal et est diffusé partout au Québec.

Les mercredis **22-29 mars, 5 et 19 avril** ainsi que le **3 mai 2017 de 9 h à 11 h** au Centre communautaire Charles-Henri-Lapointe au 100, rue de la Fabrique à Ste-Anne-de-la-Pérade, nos deux formatrices bénévoles d'expérience, mesdames Line Mongrain et Jacqueline Bergeron, vous attendent!

Les ateliers sont offerts gratuitement par le Centre d'action bénévole des Riverains grâce à la participation financière du Gouvernement du Québec, des Caisses Desjardins du Sud des Chenaux et de la Moraine et de la Municipalité de Ste-Anne-de-la-Pérade.

Places limités. Pour information et **inscription avant le 15 mars**, contactez Nancy Benoît au **418 325-3100**.





**Maison de la famille  
Des Chenaux  
Mars 2017**

**Café-rencontre**  
**Thème : Les médias sociaux.** À 9h30, le **13 mars** au 2431, Saint-Jean, Saint-Maurice, le **14 mars** au 1, Place du Centre, Saint-Narcisse et le **15 mars** au 100, de la Fabrique, La Pérade. Garderie simultanée gratuite. Info : MFDC 418-325-2120.

**Thème : Enfant stressé, une réalité.** À 9h30, le **27 mars** au 2431, Saint-Jean, Saint-Maurice, le **28 mars** au 1, Place du Centre, Saint-Narcisse et le **29 mars** au 100, de la Fabrique, La Pérade. Garderie simultanée gratuite. Info : MFDC 418-325-2120.

**Disco**  
**16 mars 2017. Thème : Party pyjama.** Pour les jeunes de 2<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> années. 2\$. Au Centre communautaire de Sainte-Anne-de-la-Pérade (100, de la Fabrique). De 18h30 à 21h. Info : MFDC 418-325-2120.

**Papa en action**  
**25 mars 2017. Centre d'escalade Adrénergie.** Sortie entre pères avec leurs enfants. Info et inscription : MFDC 418-325-2120.

À colorier



**ASSOCIATION des PERSONNES AIDANTES de la VALLÉE-DE-LA-BATISCAN**

Prendre soin de SOI tout en prenant soin de L'AUTRE!

COORDONNÉES : 301, rue St-Jacques, local 207, Sainte-Thècle (Québec) G0K 3G0 ☎ 418 289-1390 / Sans frais : 1 855 284-1390  
 POINT DE SERVICE : 660, rue Principale, local 1, St-Luc-de-Vincennes (Québec) G0K 3K0 ☎ 819 840-0457  
 info@aidantsvalleebatiscan.org www.aidantsvalleebatiscan.org

**SERVICES OFFERTS**  
 Formations  
 Conférences  
 Écoute  
 Café-jasette  
 Référence et information  
 Activités diverses  
 Répit à domicile

**Programmation du mois de mars**

<p><b>Café-jasette</b>          Détendez-vous le temps d'une jasette et profitez d'un bon café offert pour tous nos membres. Vous aurez la chance de discuter avec d'autres aidants et de créer des liens intéressants.          Heure : 13h30</p> 	<p><b>Jeudi 2 mars</b>          Restaurant Le Petit Palace          204, rue Masson, Ste-Thècle</p> <p><b>Mardi 28 mars</b>          Restaurant Toit-Rouge          165, rue Principale, Ste-Anne-de-la-Pérade</p> <p><b>Jeudi 30 mars</b>          Restaurant Café Papillon          350, rue Notre-Dame, St-Tite</p>
<p><b>Aider sans s'épuiser</b>          « S'adapter aux changements »          Un atelier d'information et de réflexion qui vous permettra de vous outiller positivement afin de faire face aux changements vécus dans votre quotidien.          Heure: 13h30</p>	<p><b>Mardi 7 mars</b>          St-Luc-de-Vincennes</p> <p><b>Jeudi 16 mars</b>          Ste-Thècle</p>
<p><b>Repas de cabane à sucre chez Angelo et Anita</b>          Un repas rassembleur qui invite nos membres à partager un moment à la bonne franquette!          Heure: 11h30 à 15h          Coût: 15\$ pour nos membres</p>	<p><b>Jeudi 23 mars</b>           1631, ch. St-Georges, Ste-Thècle          Date limite d'inscription: 20 mars          Places limitées!</p>
<p><b>Vivre avec la maladie de Parkinson</b>          Conférence de Monsieur François Gagnon de Parkinson Centre-du-Québec/Mauricie. Il sera question de la maladie, des ressources et des services disponibles.          Heure: 13h30 à 15h30</p>	<p><b>Jeudi 9 mars</b>          Ste-Thècle (local 213)</p> <p><b>Mardi 14 mars</b>          St-Luc-de-Vincennes          Inscription obligatoire!</p> 

Relâche scolaire



## Février 2017

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1 Bains libres	2 	3	4
5	6 	7 	8 Bains libres	9 	10	11 
12	13 	14 	15 Bains libres	16 	17	18
19	20 	21 	22 Bains libres	23 	24	25
26	27 	28 				



## Mars 2017

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1 Bains libres	2 	3	4
5	6 	7 	8 Bains libres	9 	10	11
12 	13 	14 	15 Bains libres	16 	17	18
19	20 	21 	22 Bains libres	23 	24	25
26	27 	28 	29 Bains libres	30 	31	



Tout le territoire sauf :



Cueillette des ordures ménagères du 360 au 420 rang Côté Sud seulement



Séance du conseil



Cueillette des ordures ménagères du 432 au 541 rang Rivière-à-la-Lime seulement



Récupération



Danse en ligne



Bibliothèque (lundi de 18 h30 à 20 h00) (jeudi 18 h 30 à 20 h 00)



Âge d'Or



Pleine Lune